

"Photos volées" du mariage de Jean Sarkozy: Voici et VSD assignés en justice

NANTERRE (AFP) - Les magazines people Voici et VSD font l'objet d'assignations au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour des "photos volées" du mariage de Jean Sarkozy à la mairie de Neuilly-sur-Seine, a-t-on appris mercredi de l'avocat de son épouse, Me Bruno Illouz.



Jean Sarkozy et son épouse Jessica Sebaoun à Louxor (Sud de l'Egypte), le 26 décembre 2007 (© AFP/Archives - Jack Guez)

Ces assignations pour "atteinte à la vie privée et au droit à l'image" sont des "actions personnelles" de Jessica Sebaoun, l'épouse du fils cadet du chef de l'Etat, a précisé Me Illouz, confirmant une information du Parisien.

Selon l'avocat, la première assignation, visant Voici, a été envoyée mardi au tribunal de Nanterre. "VSD fera également l'objet de poursuites et d'autres journaux sont dans le viseur", a ajouté Me Illouz.

Aucune date de procès n'a été fixée pour l'instant. 30.000 euros de provision sur dommages et intérêts sont réclamés à Voici.

"Toute somme accordée en réparation sera versée à une association", a précisé Me Illouz.

Dans son édition du 13 au 19 septembre, Voici a diffusé une photo prise durant la réception qui a suivi la cérémonie à l'Hôtel de ville de Neuilly mercredi dernier. Dans son édition du 17 au 23 septembre, VSD montre pour sa part un cliché pris durant la cérémonie civile.

Les deux titres appartiennent au groupe Prisma Presse.

"Il y a des lieux publics qui peuvent devenir privés dans certaines circonstances et voir leur accès réservé (...) Il s'agissait d'une cérémonie privée, dont les photos n'étaient pas destinées à être publiées", a expliqué l'avocat de Jessica Sebaoun.

Le mariage de Jean Sarkozy, président du groupe UMP au conseil général des Hauts-de-Seine, fait également la une des magazines Gala et Point de vue cette semaine.

Le Parisien relève également qu'un article lui est consacré dans Paris Match, où une photo le montre dans un moment de détente dans la cuisine d'un ami, à Neuilly-sur-Seine.

"Il ne s'agissait pas d'une scène de vie privée, mais d'un debriefing politique avec un ami qui est aussi un militant de l'UMP. Il n'y a pas deux poids deux mesures", a expliqué à l'AFP son conseiller Emmanuel Voguet.

Publié le: 17/09/2008 à 10:44:17 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/photos-volees-a140962.html>